

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Arrêté préfectoral portant prolongation de l'enquête publique relative à une demande d'autorisation environnementale concernant des travaux de rehausse du niveau de protection du système d'endiguement du Coulon, soit les tranches 4, 5 et 6 sur la commune de Cavaillon (84)

Conformément à l'article L.123-9 du Code de l'environnement et sur décision du commissaire enquêteur, l'enquête publique portant sur une demande d'autorisation environnementale concernant des travaux de rehausse du niveau de protection du système d'endiguement du Coulon, soit les tranches 4, 5 et 6 sur la commune de Cavaillon (84), ouverte par arrêté préfectoral du 02 septembre 2025 pour une durée de 31 jours consécutifs, du 22 septembre au 22 octobre 2025 inclus, est prolongée de 15 jours soit jusqu'au mercredi 05 novembre 2025 inclus à 17h00.

Une réunion d'information et d'échange avec le public est organisée, en présence du responsable de projet,

Le jeudi 23 octobre 2025 de 18h00 à 20h00 au MIN de Cavaillon 92 Av. Pierre Grand.

Les modalités de consultation du dossier d'enquête et de dépôt des observations restent celles définies dans l'arrêté préfectoral du 02 septembre 2025 mentionné ci-dessus

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante :
<https://www.vaucluse.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>
<https://www.registredemat.fr/travaux-coulon-t4-t5-t6>
- en version papier au Service urbanisme planification de la commune de Cavaillon, 36 rue Pélident, au 2ème étage,
- sur un poste informatique gratuit au siège de l'enquête publique au Service urbanisme planification de la commune de Cavaillon 36 rue Pélident, au 2^{ème} étage.

Le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi aux jours et heures ouvrables des services.

Le public pourra formuler ses observations :

- sur le registre d'enquête publique tenu sur les lieux de mise à disposition du dossier d'enquête ;
- par correspondance à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur avec la mention : *Enquête publique SIRCC EPAGE Rivière Calavon-Coulon, Service urbanisme planification, 36 rue Pélident, 84300 Cavaillon ;*
- par courrier électronique à l'adresse suivante : travaux-coulon@registredemat.fr

Les contributions du public adressées par correspondance sont communiquées au commissaire enquêteur.

Seules les observations parvenues pendant le délai de l'enquête seront prises en considération.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Monsieur le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public, sur les lieux et aux jours et heures suivantes :

- **Salle Vidau, 67/107 Passage Vidau à Cavaillon,**
 - le mercredi 22 octobre 2025 de 14h00 à 17h00 ;
 - le mercredi 05 novembre 2025 de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions de Monsieur le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de CAVAILLON ainsi que sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.vaucluse.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>

à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.